

Nationalité et citoyenneté

Document et vocabulaire

1. Les deux droits à souligner sont **le droit à un nom** et **le droit d'acquérir une nationalité**.

2. Réponse correcte : **Tout enfant doit pouvoir avoir un nom et acquérir une nationalité**.

3. La **nationalité** est le lien **juridique** entre une personne et un **État**. En France, la **citoyenneté** est liée à la nationalité. À la majorité, le citoyen peut exercer des droits **politiques**.

4. Réponse attendue : le lieu de naissance ne suffit pas toujours. La nationalité dépend de règles juridiques liées notamment aux parents, au lieu de naissance, à la résidence et à des démarches réalisées sous conditions.

Les quatre situations

Cas	Catégorie	Justification attendue
A	Dès la naissance	Léo est français par filiation : sa mère est française au moment de sa naissance, même s'il naît à l'étranger.
B	Dès la naissance	Yanis est né en France et l'un de ses parents y est également né. Il est français à la naissance dans cette situation.
C	Plus tard	Nina, née en France de parents étrangers, devient française à 18 ans si les conditions de résidence indiquées sont remplies.
D	Possible sous conditions	Sofia peut être naturalisée après examen de sa demande. La résidence seule ne rend pas automatiquement française.

Accepter une formulation moins juridique si l'élève distingue correctement acquisition à la naissance, acquisition plus tard et décision sous conditions.

Droits civils ou politiques ?

Lecture de la DDHC

1. Opinion : **article 10**. Communication des idées : **article 11**. Protection contre une arrestation arbitraire : **article 2**, droit à la sûreté.

2. Réponses recevables : exprimer une opinion sans insulter, menacer ou discriminer ; communiquer ses idées dans le respect de la loi et des droits d'autrui.

3. Un droit **civil** protège toute personne et ses libertés. Un droit **politique** permet aux citoyens majeurs de participer aux décisions publiques.

Classement

Cas	Droit	Qui ?	Justification courte
A	Civil	Toute personne	La liberté d'opinion protège chacun.
B	Civil	Toute personne	La liberté d'expression s'exerce dans le respect de la loi.
C	Civil	Toute personne	La sûreté protège contre l'arbitraire.
D	Politique	Citoyen majeur	Le vote permet de participer à une décision publique.
E	Politique	Citoyen majeur éligible	L'éligibilité permet de se présenter à une élection.
F	Politique	Citoyen majeur	Élire un représentant est une participation politique.

Billet de sortie

1. **Vrai**. Un enfant bénéficie de droits civils ; ces droits ne sont pas réservés aux électeurs.

2. **Faux**. Un citoyen français de dix ans est mineur ; le droit de vote aux élections politiques s'exerce à la majorité.

Participer à la démocratie

Conditions d'un vote juste

- chaque électeur dispose d'une voix ;
- le choix est libre et personnel ;
- le vote est secret ;
- les règles sont annoncées avant le vote ;
- le dépouillement est transparent et vérifiable ;
- le résultat ne peut pas supprimer les droits de la minorité.

Réponses attendues pendant le retour collectif

Qu'avons-nous choisi directement ?

Une proposition pour la vie de classe. Les électeurs ont choisi eux-mêmes, sans passer par un intermédiaire.

Que choisissent souvent les citoyens lors d'une élection ?

Ils élisent des représentants chargés de participer aux décisions publiques et à l'élaboration des lois.

Qu'est-ce que le suffrage direct ?

Les électeurs choisissent directement une proposition ou la personne qui sera élue.

Que doivent respecter les gagnants ?

La loi, les libertés et les droits de toutes les personnes, y compris celles qui n'ont pas choisi la proposition gagnante.

Synthèse attendue

La nationalité relie juridiquement une personne à un État. Toute personne bénéficie de droits civils. Les citoyens majeurs disposent de droits politiques comme voter ou être éligibles. Au suffrage direct, les électeurs choisissent directement.

Cette séance constitue une mise en situation formative. Elle n'est pas une évaluation sommative.